









Doctorat canonique en théologie (D. Th.)

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	3-885-1-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Doctorat en théologie (D. Th.)
TYPE	Doctorat en théologie (D. Th.)
CRÉDITS	75 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

-  Admission suspendue
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylvie Paquette (514) 343-6492

sylvie.paquette@umontreal.ca

Alain Gignac (514) 343-6840

alain.gignac@umontreal.ca

Présentation

Au cœur d'une métropole réputée pour sa diversité culturelle, ethnique et religieuse, la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) vise l'intégration des recherches fondamentales et appliquées permettant d'approfondir les religions dans leurs contextes et avec leurs défis. Son travail en théologie et en sciences des religions privilégie une approche interdisciplinaire et met à contribution les sciences humaines et sociales.

Objectifs

Le doctorat en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que le Ph. D. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant dispenser un enseignement dans le cadre d'une institution canonique qui exige un tel grade.

Perspectives d'avenir

Les diplômés en théologie pourront occuper des postes :

- d'enseignant
- de chercheur
- de conseiller
- de journaliste
- de recherchiste
- de directeur d'un service diocésain

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en théologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une licence en théologie de la Faculté de théologie et des sciences des religions ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 500 mots
- Trois lettres de recommandation.
- Mémoire ou essai de fin de 2^e cycle

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres à temps plein ou de six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de douze trimestres (temps plein) ou de quinze trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

3. Condition d'obtention du grade

Le grade de docteur en théologie n'est décerné que lorsque la thèse est publiée en tout ou en partie.

Structure du programme (3-885-1-1)

Version 05 (A15)

Le doctorat conduisant au grade canonique de doctorat en théologie (D. Th.) comporte 75 crédits.

L'étudiant peut s'inscrire concurremment au doctorat conduisant au grade civil et, s'il satisfait aux exigences des deux programmes, obtenir les deux grades.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du doctorat sont obligatoires et sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
REL 7000	Examen général de doctorat	0.0	REL 7160	Projet de thèse	12.0
REL 7150	Séminaire de recherche 2.1	2.0J	REL 7300	Thèse	59.0
REL 7151	Séminaire de recherche 2.2	2.0J			

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Théologie	Doctorat	90 crédits	3-885-1-0	Jour Soir
Théologie	Maîtrise	45 crédits	2-885-1-0	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Théologies contextuelles et de la libération
- Théologie discursive et psychanalyse
- Dialogue interreligieux
- Théologie féministe
- Études bibliques
- Études théologiques

Chaires et groupes de recherche

- Réseau de recherche en analyse narrative des textes bibliques
- Centre théologique et d'éthique contextuelles québécoises (CETECQ)
- Chaire de christianisme et de transmission

En savoir plus : <http://www.ftsr.umontreal.ca/recherche/unites.html>

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche